

paris 2^e

Vivre ensemble le deuxième arrondissement



tout savoir
**Développement
durable**

numéro 62 • mars-avril 2012

4 à 7 Les rendez-vous du printemps | Le point sur le logement social | Abondance d'activités au centre d'animation des Halles • 8 Des projets en mouvement • 14 Paris-Centre s'implique dans l'économie sociale et solidaire



LES JARDINS JAPONAIS

L'éveil des consciences

C'est à l'heure où les rayons du soleil arrivent et les bourgeons éclosent que nous célébrons le premier anniversaire de l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima. La mairie du 2^e arrondissement s'associe à cet événement, du 31 mars au 7 avril.

Depuis la fin du XIX^e siècle, le monde s'est engouffré dans un développement fondé sur un sentiment de toute puissance et sur une confiance sans faille en la technologie. Or, la catastrophe nucléaire nipponne de l'an dernier montre que l'homme n'est pas capable de tout maîtriser. La technologie ne résiste pas à un tremblement de terre et à un tsunami.

La place occupée par la question nucléaire dans les médias a sus-

cité un débat public sur la sortie du nucléaire, et plus particulièrement sur l'obsolescence du parc nucléaire français. Au lendemain de la catastrophe, le Japon a réduit de 40 % son taux de production d'énergie nucléaire et l'Allemagne a décidé de fermer tous ses réacteurs d'ici 2021.

La France ne semble pas encore prête à amorcer une transition vers les énergies alternatives, pourtant tout aussi performantes. Le maire du 2^e arrondissement

a voulu sensibiliser les habitants au drame vécu par les Japonais à travers un projet élaboré avec le centre Cerise. Nous commémorerons, selon la tradition du pays du Soleil levant, la fête des cerisiers en fleurs qui symbolise l'arrivée du printemps. Ce sera l'occasion de venir prendre part au projet « Nature en Ville » qui vous fera découvrir la culture japonaise dans le respect le plus humble de la nature et de l'environnement.

+ d'infos

- Consultez le
- programme de
- la Semaine du
- développement
- durable sur le
- site de la mairie
- www.mairie2.
- paris.fr

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Les vœux du maire et des élus du 2^e arrondissement ont été joyeusement animés à la population ont été joyeusement animés par la coopérative Artcoop et l'association E-Graine, autour des thèmes de la solidarité et de l'écologie.



EXPOSITION

Le vernissage de l'exposition « Artistes aux serres d'Auteuil » inaugurée par le maire Lise Bloch-Morhange, porte-parole du comité de soutien des serres d'Auteuil, et l'artiste Paul de Pignol a déplacé les foules le mardi 7 février.



MODES DE GARDE

Jeudi 2 février, le Relais Information et Famille a convié les parents à une réunion sur les modes de garde possibles pour les enfants de 2 mois et demi à 3 ans au sein du 2^e arrondissement.

FOUS DE PARIS

Cette saison de lecture a donné la parole, mardi 7 février, aux auteurs Gérard Mordillat, Jacques Jouet, Marc Villard et au photographe Cyrille Derouineau sur leurs visions et interprétations de Paris.



UN MONDE GOURMAND

Mardi 14 février, le traiteur solidaire Un monde gourmand créé par l'association La Clairière a été inauguré en présence du maire et des élus du 2^e arrondissement.



Dialoguer et bien vivre ensemble



Bien vivre ensemble est un combat collectif permanent. Nous vivons dans un arrondissement qui possède d'innombrables atouts. Mais il faut avoir conscience que certains de nos comportements peuvent engendrer des nuisances.

Le 6 février dernier, le Tribunal administratif de Paris a rejeté les requêtes de cafetiers-restaurateurs du quartier Montorgueil contestant des refus d'extension de leurs terrasses.

Je prends acte de cette décision et je voudrais profiter de cette occasion pour rappeler ma détermination à faire en sorte que le quartier Montorgueil reste un lieu agréable à vivre pour les riverains, tout en restant un quartier animé et plein de vie.

Limiter l'étalement des terrasses, c'est aussi travailler à préserver la diversité du petit commerce de proximité. Les commerces de bouche (boulangeries, pâtisseries, boucheries, poissonneries, crémeries, fruits et légumes...) maintiennent l'identité de marché de la rue Montorgueil.

Pour que le quartier Montorgueil reste tel que nous l'aimons, vivant, authentique, familial, accessible à tous les âges... les règlements conçus pour permettre une vie commune agréable et harmonieuse doivent être appliqués (respect de la surface dévolue aux terrasses, attention au bruit après 22 h 00...). Mais les différents acteurs de ce quartier doivent aussi mieux dialoguer. C'est pourquoi j'organiserai prochainement une rencontre entre associations d'habitants et de commerçants, en présence des élus. Cette rencontre donnera lieu à la rédaction d'une charte précisant les règles communes et les engagements de chacun. Entre voitures, piétons, commerces, lieux de loisirs, habitations, la Ville peut, grâce au dialogue, trouver un équilibre... écologique.

Jacques Boutault,
maire du 2^e arrondissement de Paris

La question au maire

Mon garçon de six mois va bientôt intégrer la crèche des Petits-Pères. Doit-il être vacciné ? Mr Victor K., quartier Sentier Bonne-Nouvelle

“ Pour entrer dans un établissement d'accueil de la petite enfance, seules les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite sont obligatoires selon le code de la santé publique. L'admission en crèche est donc conditionnée par le respect de cette obligation. Pour tous les autres vaccins (BCG, coqueluche, haemophilus B, pneumocoque, ROR, hépatite), il ne s'agit que de recommandations ne conditionnant pas l'entrée dans un établissement collectif. Si vous avez déjà ces vaccins, alors vous n'avez pas besoin de retourner chez votre médecin traitant. Dans le cas contraire, faites-le dans les plus brefs délais. »

MARS-AVRIL

Du 6 mars au 20 mars

Exposition

« Femmes du monde »

Vernissage le mardi 6 mars.

En mairie, à 18h30

Jeudi 8 mars

Conseil d'arrondissement

En mairie, à 19 h

Samedi 10 mars et 14 avril

Circul'Livres

Angle des rues Montorgueil

et Bachaumont, de 10h30

à 12h30

Lundi 19 mars

Concert de piano

En mairie, de 13h à 14h

Mercredi 21 mars

Carnaval**des centres de loisirs**

Départ et retour devant la Gaîté

Lyrique entre 14h30 et 17h

Samedi 31 mars

Forum des pédagogies

En mairie, de 14h à 18h30

Du 31 mars au 7 avril

Exposition « Semaine du développement durable »

En mairie

Lundi 2 avril

Conseil de quartier**Vivienne Gaillon**

En mairie, à 20h

Vendredi 13 avril

Concert de printemps**du cycle des 4 saisons de Motus**

En mairie, à 20h

Du 16 au 20 avril

Stage apprentissage vélo

Cour de la mairie, de 9h à 17h

Dimanche 22 avril

Élections présidentielles, premier tour

En mairie, 8h à 20h

L'AUTRE ÉCRAN

Salle Jean-Dame

mardi 6 mars, à 19h30

vendredi 16 mars, à 19h30

jeudi 29 mars, à 20h

ÉCOLE

Innovations pédagogiques

Le 31 mars, la mairie du 2^e donne la parole à l'association Demain l'école, qui promeut de nouvelles pratiques pédagogiques.

Contribuer à la lutte contre l'échec scolaire et au mal être des enfants et des adolescents en milieu scolaire sont les objectifs de l'association Demain l'école. Comprendre la cause des problèmes de scolarité d'un enfant n'est pas une chose acquise en soi. Les méthodes pédagogiques enseignées par cette association sont novatrices et méritent d'être entendues.

La journée sera rythmée par des conférences, qui aborderont les dernières lois inscrites dans la législation française, et par la diffusion du documentaire *L'école à bout de souffle* de Marina

Julienne, sur le besoin de rénover notre système éducatif. Enfin, la parole sera donnée à ATD Quart Monde, qui regroupe des enseignants, des parents d'élèves et des mouvements pédagogiques.

AU PROGRAMME

14h – 14h30 : Que se passe-t-il du côté des pédagogies en France ?

14h30 – 15h30 : Pédagogies et législation, l'innovation inscrite dans la loi

15h30 - 16h30 : *L'école à bout de souffle*, documentaire réalisé par Marina Julienne

16h30 – 18h30 : Pour changer l'école

STAGE DE VÉLO

Tous en selle !

Ôtez les roulettes du vélo de votre enfant grâce au cours organisé par la mairie et l'association Animation insertion et culture vélo (AICV),



dans la cour de la mairie et place des Petits-Pères, du lundi 16 au vendredi 20 avril prochain pendant les vacances de printemps. Adapté à la progression des enfants, ce stage se déroule sur cinq jours, par demi-journée. Les parents peuvent choisir le matin entre 10 h et 12 h ou l'après midi de 14 h à 16 h. Au programme : les enfants devront travailler l'équilibre, le pédalage, la trajectoire, le freinage, et pour finir la maîtrise de la bicyclette en ville. Ce cours s'adresse aux enfants de 6 à 8 ans ne sachant pas faire de vélo. L'AICV s'occupe même de fournir les vélos et les casques aux enfants. Il est simplement demandé aux parents de prévoir une bouteille d'eau et un goûter pour combler les petits creux.



EXPOSITION

Des femmes en image



À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la mairie propose une exposition intitulée « Femmes du monde ». Du 6 au 20 mars en mairie, des femmes de toutes cultures et toutes origines sont mises en scène.

De tout temps, l'emprise sur le corps des femmes a été un enjeu fondamental de la domination masculine. Dès le plus jeune âge, les enfants intègrent des normes et des valeurs liées à leurs origines et à leurs sexes. Des stéréotypes souvent relayés par les traditions et les médias. Cette prolifération des images dans les médias contribue à renforcer le culte de l'apparence et une certaine standardisation planétaire.

L'exposition « Femmes du monde », de Marie-Hélène Le Ny, est une série de portraits de femmes de 9 à 90 ans, de toutes conditions et originaires de plus de trente pays des cinq continents. Les portraits sont accompagnés de lecteurs MP3, pour écouter les textes choisis par les sujets photographiés. Une manière de créer une interaction différente avec le public, qui doit fournir une interprétation visuelle et auditive.

ATELIER D'ÉCRITURE

À vos plumes !

En plus des rendez-vous réguliers entre les auteurs et leur public, la Scène du Balcon propose un atelier d'écriture pour sa neuvième saison. Pas moins de quinze soirées

sont programmées dans le 2^e arrondissement autour de la littérature, du théâtre et de la musique. S'ajoute une résidence d'écrivain, celle d'Olivier Apert, qui propose seize ateliers d'écriture deux fois par mois de mars à décembre, dans les locaux de la Clairière, le mardi soir de 19h à 21h. Chaque atelier est gratuit et ouvert à tous dans la limite des places disponibles (quinze personnes maximum). La participation au cycle implique que les inscrits suivent assidûment l'atelier d'écriture. La Scène du Balcon promet une belle soirée finale en décembre, salle Jean-Dame, pour un compte rendu de ces travaux, sur scène. Avis aux passionnés : il ne reste plus que quelques places !



: en bref

DEUXIÈME RENCONTRE DE LA GALERIE COLBERT

Après *Le Radeau de la Méduse* de Géricault, le tableau choisi cette année est *Narcisse*, attribué au Caravage par Roberto Lhonghi et supposé peint autour de 1600. Cette journée sera l'occasion de dévoiler les outils d'analyse ainsi que les méthodes d'examen et d'interprétation de l'ensemble des chercheurs œuvrant dans la galerie. Galerie Colbert, samedi 12 mars de 9h 15 à 22h.



THÉÂTRE SALLE JEAN-DAME

Mardi 13 mars à 19h 30, venez découvrir la pièce de théâtre *D'un retournement l'autre*, écrite par Frédéric Lordon et mise en scène par Luc Clémentin. Interprétée par les comédiens de la compagnie Ultima Chamada, cette représentation est une comédie sérieuse sur la crise financière. Le public sera invité à débattre sur le sujet à la fin de la pièce, en présence de l'auteur.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

L'association Les Auxiliaires des aveugles, reconnue d'utilité publique, recherche de nouveaux

bénévoles dans l'arrondissement ou à proximité. Cette activité s'adresse à tous, y compris aux jeunes, à partir de 18 ans.

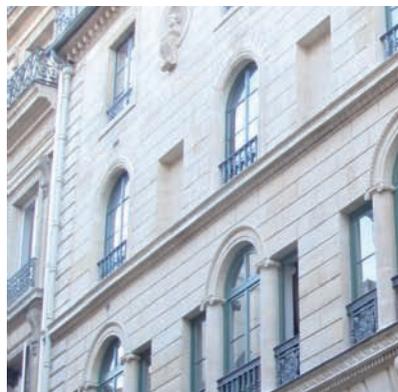
Contact : 01 43 06 94 30.

Courriel : lesauxiliaires@wanadoo.fr
Site : www.lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr

SOLIDARITÉ

Le logement social en questions

Le système d'attribution d'un logement social peut être perçu comme une procédure compliquée par les demandeurs en temps de crise. Mais il est important qu'elle se déroule en toute équité, d'autant plus que le nombre de logements est de loin très inférieur au nombre de demandes.



Comment faire une demande de logement social ?

La demande se fait soit par courrier, soit sur place, à l'antenne logement de la direction du Logement et de l'Habitat de la mairie du 2^e arrondissement ou encore à la sous direction de l'Habitat au 6, rue Agrippa-d'Aubigné dans le 4^e arrondissement. Munissez-vous de votre pièce d'identité, de votre dernier avis d'imposition, des justificatifs des ressources du dernier mois de toutes les personnes vivant dans le même logement, du justificatif de domicile actuel, du livret de famille si vous avez des enfants, du justificatif d'allocations familiales, de pension alimentaire et de tout autre document à joindre si vous souhaitez préciser une situation particulière.

Qui choisit les locataires ?

Le logement social est financé par différentes structures, qui obtiennent de ce fait des droits de réservation pour la présentation de candidats à l'attribution de logements. Pour tout le programme, ces droits de réservation se répartissent entre l'État, qui détient 30 % des logements, et la ville de Paris, à hauteur de 40 % partagés entre les mairies d'arrondissement et l'Hôtel-de-Ville. Restent 30 %, destinés aux entreprises privées et publiques dans le cadre du 1 % patronal. Une commission d'attribution des logements sociaux se réunit dès que des logements sont mis à sa disposition dans le cadre de son droit de réservation.



Pour chaque logement, plusieurs dossiers sont étudiés ; trois sont retenus par la commission. Le choix final revient alors au bailleur social. Il est important de rappeler qu'aucun demandeur de logement social n'a accès à cette commission.

Comment multiplier ses chances ?

Compte tenu du parc de logement social du 2^e arrondissement, il est important d'élargir sa demande à tous les arrondissements de Paris, sans oublier sa banlieue. Par ailleurs, les candidats peuvent s'adresser au service du personnel de leur entreprise pour bénéficier du 1 % patronal. Les personnes les plus en difficulté peuvent également se rapprocher d'une assistante sociale qui les aidera à constituer leur dossier.

Étudiant cherche logement

À Paris, trouver un logement en tant qu'étudiant relève du défi. Le CEP Entraide étudiants est une association indépendante qui s'attache à accueillir les étudiants (de 18 à 26 ans) et à les mettre en rapport avec les propriétaires proposant des chambres ou des studios à Paris ou en région parisienne. Durant l'année 2011, plus de 2500 étudiants de France et de l'étranger sont venus dans les locaux de l'association. Des jobs d'étudiants leur sont aussi proposés.

> Plus d'infos sur www.logements-etudiants.org



Un centre-ville en effervescence

Envie de vous mettre à une nouvelle activité ou de décompresser lors d'une soirée spectacle ? Rendez-vous au centre d'animation Les Halles – Le Marais qui se fera une joie de vous accueillir.

Le centre d'animation Les Halles – Le Marais, situé dans le nouveau Forum à la sortie du RER, propose un large panel d'activités à l'attention des habitants des trois premiers arrondissements de Paris : danse, cuisine, théâtre, musique, langues, remise en forme, magie, ateliers d'écriture, dessin, encadrement, modelage, bricolage, BD, vidéo... En parallèle de ces activités régu-

lières, le centre propose une programmation de théâtre et de danse dans sa salle de spectacle. Sont accueillis en priorité les jeunes compagnies parisiennes amateurs. Les activités sont ouvertes à tous. Des animateurs spécialisés sont présents pour vous aider à dévoiler vos talents cachés. Alors, si vous rêvez de réussir une blanchette mieux que votre grand-mère, de devenir le roi des *dancefloors* ou un as de l'écriture, vous êtes à la bonne adresse.

> Renseignements : au 01 4028 1848
www.anim-leshalles.org



ACTUALITÉS

Jeudi 8 mars à 20 h

« Printemps des poètes »

Concert récital autour de textes de Mahmoud Darwich sur le thème de l'enfance.

Vendredi 16 mars à 20 h

Festival étudiant **Ici et demain**

Présentation de la pièce *Danser à Lughnasa* par la Cie L'Entracte.

Du 5 au 7 avril

Festival de courts métrages **Prototype**. Entrée libre.

: en bref

DES BARQUETTES NOUVELLE GÉNÉRATION

À la demande du maire du 2^e arrondissement, les barquettes contenant la nourriture distribuée aux restaurants scolaires de l'arrondissement sont désormais collectées, rincées, réutilisées et garanties sans bisphénol A.



LE PLAN CLIMAT EN ACTION

Le plan Climat tend à réduire de 30 % l'énergie consommée par l'éclairage public et la signalisation lumineuse entre 2004 et 2020. Pour cela, un « marché à performance énergétique » a été signé avec un groupement d'entreprise. Les rues Choiseul, Grammont, Rameau, Saint-Fiacre et Uzès du 2^e testent cette mesure.



NOUVEAU COMMERÇANT

Butler & Goodman s'installe au 61, rue de Cléry. Il y exercera une activité de service de conciergerie et d'intendance. L'ouverture de cet établissement est prévue mi-février 2012 ; elle permettra de conserver et de pérenniser sept emplois.

CONSEILS DE QUARTIER

Des projets en mouvement

Toujours mobilisés, les trois Conseils de quartier de l'arrondissement poursuivent leurs projets désormais accessibles sur leur nouvelle plate-forme Internet. Retour sur les dernières réunions.



Suite à un vote du bureau du conseil de quartier, une nouvelle présidente par intérim a été élue. Une représentante du Centre d'action sociale (CAS) a présenté un projet de carnaval pour le Centre des loisirs au mois de mars. Le projet de ressourcerie a été évoqué, ainsi que la visite d'une structure déjà existante dans le 18^e arrondissement. Les terrasses et les étalages ont occupé une large place dans les débats. Un projet de nouvelle charte, qui sera proposée aux commerçants par la mairie, a été annoncé. La directrice de la régie de quartier Paris-Centre a présenté les activités de cette structure d'insertion. Un compte rendu des travaux des Halles ainsi qu'un appel à bénévolat pour Circul'livre ont clos cette réunion du conseil de quartier.

Prochaine séance le mardi 13 mars à 20h30 au Centre Cerise, 46 rue Montorgueil.

La régie de quartier Paris-Centre était présente à la réunion, pour permettre aux conseillers de quartier de faire connaissance avec cette structure qui concerne les quatre arrondissements du centre de Paris. Un point a été fait sur les moyens mis à disposition des riverains par la mairie et les services municipaux pour améliorer la propreté. Le conseil de quartier poursuit sa réflexion sur l'utilisation des budgets d'investissement commencée lors de la dernière réunion de l'année 2011. Un point « circulation » – avec la question de la synchronisation des feux sur l'avenue de l'Opéra ainsi qu'une présentation des travaux de voirie en cours – a fait l'objet de discussions approfondies et d'échanges avec les élus présents.

Prochaine séance le lundi 2 avril à 20 h en mairie d'arrondissement.

Après une présentation par la régie de quartier Paris-Centre de son activité et un appel à de nouvelles adhésions, une présentation du site Internet des conseils de quartier a été faite, suivie d'une intervention du maire de l'arrondissement concernant les thèmes et les axes de travail importants pour l'année 2012. L'avancement du projet de jardin partagé est encourageant et le « Potager de la lune » (nom encore provisoire) devrait voir le jour très prochainement. L'animation du quartier n'a pas été oubliée : un carnaval des centres de loisirs et un Festival des Arts de la rue se tiendront respectivement les 21 et 31 mars. Une participation financière du conseil de quartier a été votée à l'unanimité pour ces deux projets.

Prochaine séance le mercredi 4 avril à 20 h en mairie d'arrondissement.

RETROUVEZ VOS CONSEILS DE QUARTIER EN LIGNE

Ça y est ! Le site Internet des conseils de quartier du 2^e arrondissement est en ligne. Vous pouvez y trouver des informations sur les activités des trois conseils de l'arrondissement. Articulé autour de rubriques (Vie de quartier, Vie des conseils, Espace public, Culture et patrimoine), le site est entièrement géré par les conseillers de quartier : www.conseilsdequartierparis2.org



Parce que chaque geste compte

Parce qu'un autre monde est possible, la mairie du 2^e donne rendez-vous à ses habitants du 31 mars au 7 avril pour la Semaine du développement durable, qui souffle cette année ses dix bougies. L'occasion de devenir des « consommateurs » éclairés, conscients que chaque geste local a une portée globale.

Selon Patrick Viveret, philosophe, économiste, auteur notamment de *Reconsidérer la richesse*, nous sommes au début d'une nouvelle Renaissance. Il faut mettre fin à la démesure : « Il y a démesure dans les rapports à la

nature, démesure dans le creusement des inégalités sociales, démesure entre économie financière et économie réelle. » La preuve par les chiffres : le seuil symbolique du milliard de personnes ayant faim a été franchi en 2009, alors que nous sommes en capacité de nourrir

12 milliards d'êtres humains (sans avoir recours aux OGM). Chaque année disparaissent 80 000 km² de forêt (solde tenant compte de la reforestation), soit la surface de l'Autriche. Les fortunes personnelles des 225 familles les plus riches du monde sont équivalentes ●●●

tout savoir : **Semaine du développement durable**

●●● aux revenus cumulés de plus de 2,5 milliards d'habitants. 97 % des transactions en monnaies officielles circulent dans les sphères spéculatives, et seulement 3 % dans l'économie réelle. À nous de relever le défi pour sortir de cette crise écologique, sociale et économique. Patrick Viveret dit ainsi : « *Nous devons non seulement croire à un avenir possible pour l'humanité, mais aussi imaginer un avenir désirable.* » En témoignent le foisonnement d'actions citoyennes ou institutionnelles dans une logique de « sobriété heureuse » chère à Pierre Rabhi, autre brillant philosophe, qui seront mises en valeur lors de la Semaine du développement durable. Un terme auquel Patrick Viveret préfère celui de « développement humain soutenable ». Soit un développement économique qui tienne compte des aspects environnementaux et sociaux à l'échelle du monde, par opposition au modèle actuel « insoutenable » sur bien des plans.

Organisée du 1^{er} au 7 avril par le ministère du Développement durable, cette fête a pour objectif d'inviter les entreprises, associations, services publics, collectivités ou établissements scolaires à promouvoir les principes du développement durable. Et ce, afin de sen-



sibiliser les Français et d'inciter chacun à adopter des comportements plus responsables. « L'information aux citoyens », tel est le thème retenu pour cette édition 2012, dans l'optique de les métamorphoser en « consommateurs éclairés ». Un thème dont s'est emparée la mairie du 2^e qui prévoit, comme chaque année, de nombreux rendez-vous et prend même de l'avance.

La nature s'empare du bitume

Dès le 31 mars, la veille du coup d'envoi de la Semaine du développement durable, la « *nature s'invitera en ville* » au cœur du quartier Montorgueil, dans le cadre de la première édition du Festival des Arts de la rue. Et ce, à l'initiative du centre socioculturel Cerise, de



la mairie du 2^e, de l'école Esmod International, de l'association Artistes créateurs en mouvement (ACM) et du collectif des Artistes en campagne de Savin, associés pour fêter le printemps. À en croire Anne-Valérie Desprez, coordinatrice du Centre Cerise, les habitants doivent s'attendre à « *une journée pleine de surprises et haute en créations* » ! Explications : « *À partir de matériaux végétaux, naturels ou sur le thème de la nature, des plasticiens, des artistes de land art, des performeurs et des enfants des écoles du quartier installeront des œuvres éphémères dans les rues, permettant à la nature de renaître sur le bitume.* » Au programme également : la végétalisation et la sonorisation du passage du Grand Cerf par ACM ; des stands de l'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne, l'Amap Rouge Tomato, ainsi que d'associations d'aide aux habitants de Fukushima ; des animations autour du thème des jardins ; des déambulations d'échassiers et des déclamations de poèmes ; des ambiances musicales ; la présentation d'œuvres des enfants des centres de loisirs dans les vitrines des commerçants partenaires ; des démonstrations de créations artis-

À RETENIR

LES ACTEURS DU PARIS DURABLE

Comment limiter ma production de déchets ? Quelle Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap), est la plus proche de chez moi ? De quelle façon aménager une toiture végétalisée ? Comment mettre en œuvre un Plan de déplacement entreprise ? Pour trouver réponses à toutes ces questions, rendez-vous sur le site des Acteurs du Paris durable où associations, particuliers, entreprises et acteurs institutionnels présentent leurs bons plans écolo. Autant d'éco-actions qui ne demandent qu'à être dupliquées.

> www.acteursduparisdurable.fr

LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

> **Plus d'infos sur :** <http://www.agissons.developpement-durable.gouv.fr/>



tiques comme des danses japonaises de Buto ainsi que des dégustations de cuisine nipponne. Sans oublier l'aménagement d'un jardin japonais devant le Centre Cerise. Alors que les cerisiers seront en fleurs au pays du Soleil levant, ce pays sera l'invité d'honneur de ce festival. À noter que les installations demeureront le temps de la Semaine du développement durable.

Une semaine riche en surprises

- **Du 31 mars au 14 avril**, des photos réalisées par les enfants du Centre Cerise sur le thème de la nature en milieu urbain, encadrés par un photographe de l'association ACM, ainsi que des costumes réalisés par les élèves de l'école Esmod International sur le thème du Japon, seront présentés dans le hall de la mairie du 2^e arrondissement ainsi que dans la salle des expositions.
- **Du 3 au 5 avril**, le record du monde de trottinette à hydrogène

tentera d'être établi. Le départ sera lancé place de la Bourse où les concepteurs du BeKane® H2 hydrogène, un étonnant véhicule à pile à combustible fonctionnant à l'hydrogène, aménageront un stand. Leur objectif est triple : sensibiliser le public à l'environnement et encourager les bonnes pratiques ; montrer les performances de l'hydrogène, une énergie particulièrement silencieuse, qui n'émet ni pollution ni gaz à effet de serre, possède une autonomie bien plus importante que les batteries électrique et se dispense d'une longue recharge de ses accumulateurs ; enfin, susciter un changement de comportement en faveur des modes de transports individuels alternatifs, moins polluants. Le parcours s'étalera sur 600 kilomètres. Une première mondiale !

• **Le 4 avril**, la direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) installera un stand rue Montorgueil sur le thème du gaspillage alimentaire. L'occasion de glaner plein de trucs et astuces pour accommoder les restes avec gourmandise, et conserver les aliments frais plus longtemps. Parallèlement, un film d'animation pour les enfants sur le thème de la nature sera projeté dans la salle Jean-Dame. Suivie, le soir, d'une autre projection accompagnée d'un débat sur la catastrophe nucléaire de Fukushima.

• **Le 6 avril**, une animation vélo sera organisée pour une classe de l'arrondissement par l'association Animation insertion & culture vélo (AICV) dans le cadre d'un partenariat national de GrDF avec la Fédération française de cyclotourisme. Les élèves pourront participer à trois ateliers : code de la route ; pilotage avec un parcours d'obstacles incluant de la signalisation ; enfin, entretien de matériel. Ils se verront décerner un brevet.

• **Le programme** est susceptible de changer. Pour plus d'information, rendez-vous sur notre site Internet. Mais la mairie du 2^e n'a pas attendu la Semaine du déve-

2 questions à



Dominique Dussart

première adjointe au maire du 2^e, déléguée à l'Urbanisme, au Logement, à l'Environnement et au Développement durable.

De quelle façon les politiques de développement durable ont-elles façonné le visage du 2^e arrondissement ?

De multiples façons. Nous veillons à ce que les logements soient adaptés à la maîtrise de la consommation énergétique (isolation, utilisation d'énergies alternatives...). Nous incitons à la création et au développement de « jardins partagés », afin de retrouver le lien entre la nature et la ville et de recréer du lien social. Nous sensibilisons les habitants aux bons gestes écologiques quotidiens en recyclant ses déchets notamment ménagers par la création de compost en pieds d'immeubles. Nous créons une ressourcerie au rez-de-chaussée d'un immeuble social, fer de lance de l'innovation en matière de réemploi des objets. L'idée est de leur donner une seconde vie. Et la liste est encore longue des politiques de développement durable que nous pouvons menées.

Comment impliquer le maximum d'acteurs dans cet enjeu collectif ?

Le premier facteur de réussite d'une démarche de développement durable est l'engagement de tous les élus. Mais ce n'est pas suffisant : le maire et son équipe doivent aussi entraîner l'ensemble du personnel municipal, les services déconcentrés de l'arrondissement, multiplier les partenariats : entreprises, commerçants, associations, CICA, conseils de quartiers, conseils de la jeunesse... Tous ont un rôle à jouer en tant qu'acteurs de la vie publique. La sensibilisation de tous ces publics, les enjeux démocratiques, la communication sur nos actions, nos projets, sont d'excellents relais auprès des habitants pour valoriser nos politiques menées en matière de développement durable.

tout savoir : **semaine du développement durable**

- loppement durable pour prendre des initiatives. C'est ainsi qu'en matière de restauration scolaire, les 1650 repas servis quotidiennement sont à près de 70 % composés d'aliments issus de l'agriculture biologique ou labellisés AOC ou Label rouge et qu'un menu végétarien est proposé une fois par semaine. Dans le domaine de l'aménagement urbain, les élus cherchent à mettre du vert dans un arrondissement minéral via, par exemple, l'installation d'un mur végétalisé rue Tiquetonne, d'un petit bout de jardin partagé dans le square Bidault ou des plantations d'arbres dans le cadre des aménagements de voiries, ainsi que les poétiques opérations de *land art* Potogreen et Parking day.

Adapter sa vie quotidienne

Côté logement, la mairie du 2^e a intégré dans ses programmes de rénovation-réhabilitation les prescriptions du plan Climat de manière volontariste, afin de lutter contre le dérèglement climatique. Dans le cadre de l'instruction de permis de construire privés, les élus travaillent avec les architectes à l'amélioration des performances énergétiques. Quant au dévelop-



pement des transports doux, cette politique s'est notamment concrétisée par l'aménagement du quartier de Montorgueil Saint-Denis en zone piétonne – soit la plus grande d'Europe –, par l'extension sur les Grands Boulevards des couloirs de bus ainsi que des pistes cyclables, la réfection d'une partie des rues



10 GESTES SIMPLES POUR SAUVER LA PLANÈTE

Dix conseils pour limiter son empreinte écologique dans la vie quotidienne (et faire des économies) :

- 1 Boire l'eau du robinet** plutôt que de l'eau en bouteille.
- 2 Utiliser des cabas personnels** pour faire ses courses à la place des sacs en plastique.
- 3 Privilégier les produits** (légumes et fruits, viande, lait...) issus de **l'agriculture biologique**.
- 4 Choisir les aliments ayant le moins d'emballage.** Et acheter local. Préférer les douches (rapides) aux

bains : c'est cinq fois moins d'eau et d'énergie consommées.

- 5 Troquer sa voiture** contre un « **transport doux** » : bus, métro, vélo, marche à pied, Vélib' ou bien l'auto-partage. Le tramway consomme 15 fois moins d'énergie par kilomètre et par personne.
- 6 Régler ses radiateurs** à la bonne température : 16 °C pour la chambre, 19 °C pour les pièces à vivre et 21 °C pour la salle de bain. 1 °C en moins, c'est 7 % d'économie d'énergie.
- 7 Éteindre ses lumières** quand on quitte une pièce. Fermer le robinet quand on se lave les dents. Baisser les

radiateurs quand on s'en va pour la journée. Et, la nuit, ne pas laisser la télé, l'ordinateur ou le lecteur DVD en veille.

- 8 Préférer les piles rechargeables,** brancher ses appareils sur secteur. Encore mieux, choisir des chargeurs solaires ou à dynamo. Utiliser aussi des ampoules basse consommation : par rapport aux ampoules classiques, c'est 75 % d'économie d'énergie réalisée.
- 9 Régler le thermostat de son réfrigérateur** sur 4 °C est amplement suffisant. Éviter d'y mettre des plats encore chauds. Vérifier que la porte est bien fermée. Et dégivrer deux fois



Saint-Anne et des Jeûneurs dans l'objectif de diminuer la place de la voiture et de redonner de l'espace aux piétons, ou encore par l'expérimentation des rues à double sens cyclable – qui ont ensuite été transposées dans toutes les zones « 30 km/h » de la capitale.

Autant d'initiatives locales qui prennent également une dimension globale, à quelques mois de la Conférence des Nations unies sur le développement durable. Celle-ci sera organisée du 20 au 22 juin, à Rio, au Brésil. Ce rendez-vous mondial marquera, cette année, sa 20^e édition.



par an ses appareils de froid : 4 millimètres de givre peuvent faire doubler la consommation.

10 Programmer son lave-vaisselle ou sa machine à laver le linge pendant les heures creuses (de 22 h à 6 h). Choisir un cycle à basse température (30° ou 40 °C) qui consomme trois fois moins d'énergie qu'un cycle à 90 °C. Enfin, pour le séchage pensez au fil à linge : zéro énergie !

Sources : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR).

en direct du 2^e

Julien Dossier, fondateur de Quattrolibri, une société de conseil en innovation dans le développement durable située dans le quartier de la Bourse.



« Mon métier est nouveau dans le sens où la prise de conscience est récente. Après les

précurseurs des années 1990 est survenue, début 2000, la vague des éco-gestes, liée aux nombreuses publications consacrées au réchauffement climatique. Les citoyens ont ainsi réalisé que leur contribution individuelle avait un impact collectif. Depuis nous avons franchi une troisième étape.

Désormais, on sait que les sujets sont interconnectés : les crises financières, économiques, sociales et écologiques sont liées. Par ailleurs, on touche désormais au cœur

du modèle d'entreprises qui doivent changer en profondeur. Bien au-delà du fait d'imprimer sur du papier recyclé. Pour tenir compte de cette transversalité, nous avons conçu le BETA Programme®, un programme concerté d'actions dans les secteurs du Bâtiment, de l'Emploi, du Transport et de l'Alimentation. Objectif : la réduction des émissions de gaz à effet de serre par un facteur 4 d'ici à 2050. Face à l'enjeu, nous devons faire preuve d'innovation, miser sur la recherche. Sans oublier la solidarité : chacun doit agir pour la collectivité. Si l'on prend l'exemple du 2^e, on sent une véritable mobilisation en faveur d'un développement durable dans un arrondissement paradoxalement très urbain. Différents leviers s'offrent à nous : la rénovation des logements contre la précarité thermique, l'essor des transports doux, l'expansion de l'éducation pour former des éco-citoyens. »

SME : la mairie du 2^e montre l'exemple

« Réduire et maîtriser ses impacts sur l'environnement, améliorer les performances environnementales et prévenir les pollutions », dans une perspective d'amélioration continue, tels sont les objectifs du Système de management environnemental (SME). Un outil de gestion de la collectivité que la mairie du 2^e a décidé de mettre en œuvre au mois d'avril, suite à une réunion de ses services en novembre 2011. Son choix s'est porté sur une certification selon la norme internationale ISO 14001.

Parmi ses motivations : répondre aux attentes des habitants, donner

un cadre cohérent aux actions développement durable de la collectivité, fédérer le personnel autour d'un projet commun, ou encore, améliorer ses performances globales et maîtriser les coûts. Concrètement, une analyse environnementale va, par exemple, être réalisée sur l'activité de nettoyage des locaux afin d'étudier deux données : la consommation d'eau, pour limiter le gaspillage, ainsi que les rejets d'eaux de lavage, dans le souci de diminuer la pollution de l'eau.

L'objectif final est de permettre à l'administration de limiter son empreinte écologique.

Paris-Centre solidaire

Bénédicte Picquart dirige, depuis juin 2011, la régie de quartier Paris-Centre. Son projet : permettre aux personnes qui résident et travaillent dans les quatre premiers arrondissements de Paris de participer davantage à l'association Économie sociale et solidaire.



« **I**mpliquer les habitants, travailler sur un territoire de proximité et accompagner des salariés en insertion », voici le tiercé (gagnant !) qui a motivé Bénédicte Picquart pour prendre la tête, en juin 2011, de la régie de quartier Paris-Centre. Après avoir travaillé huit ans comme coordinatrice technique et chargée de projet dans une régie de quartier à Lyon, puis décroché un Master 2 d'Économie sociale et solidaire (ESS) à Saint-Étienne, la jeune femme a été séduite par ce nouveau projet, qui s'inscrit pleinement dans une logique d'ESS.

Créée en 2007 dans le 3^e arrondissement de Paris, puis ouverte en 2009 aux 2^e et 4^e et enfin, en 2011, au 1^{er}, la régie de quartier Paris-Centre s'est donné trois missions :

Économique. Cette structure est spécialisée dans le lavage de vitres et le nettoyage des parties communes d'immeubles, des commerces et des bureaux ainsi que des bungalows de chantiers (aux Halles, place de la République). Sans oublier le nettoyage des voiries du 3^e ainsi que l'arrosage des bacs de plantes vertes des 3^e et 4^e arrondissements.

Citoyenne. Association loi 1901, soutenue notamment par la Ville de Paris

et les mairies d'arrondissement, la régie de quartier est dirigée par un conseil d'administration dans lequel siègent quatre collègues : les maires des quatre premiers arrondissements de Paris, des associations, des acteurs socio-économiques ainsi que des résidents de Paris-Centre. Ces derniers sont majoritaires. N'importe quelle personne habitant ou exerçant une activité socio-professionnelle dans le 2^e peut ainsi s'impliquer.

Sociale. Sur les quinze salariés de la régie de quartier Paris-Centre, agréé entreprise d'insertion et association sociale et solidaire, douze sont en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) et en contrat à durée déterminée d'insertion.

« Impliquer les habitants, travailler sur un territoire de proximité et accompagner des salariés en insertion »

Afin de renforcer l'aspect participatif, la régie de quartier Paris-Centre travaille, en coopération avec un consultant, dans le cadre d'un diagnostic local d'accompagnement. « Nous sommes en train de rencontrer

tous les responsables des conseils de quartier du centre de Paris pour leur présenter notre régie et faire remonter les attentes des habitants, que ce soit dans les domaines du développement durable ou des services à la personne. »

À titre d'exemple, la régie de quartier organise déjà des bourses au vélo et permet aux adhérents de l'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) du Marais et à ceux des Paniers du Val-de-Loire de recevoir dans ses locaux leurs fruits et légumes biologiques dans un souci d'animation du quartier.

Prochaine étape : constituer des groupes de travail et organiser un séminaire en septembre. Parce qu'aux yeux de Bénédicte Picquart, il est primordial de « faire évoluer notre structure en prenant en compte les besoins de ceux qui vivent et travaillent sur ce territoire afin d'améliorer leur vie quotidienne. » Une belle occasion également de créer du lien social, autre thème cher à cette actrice de l'économie sociale et solidaire.

> Contact :

Régie de quartier Paris-Centre.
58, rue du Vertbois, 75003 Paris.
Tél. : 01 42 77 22 20
regiequartierpariscentre@orange.fr
www.regiedequartier-pariscentre.org

EELV **Ce n'est pas la météo qui pollue mais les moteurs diesel**

Les alertes à la pollution à Paris se multiplient, au point d'être devenues quasi quotidiennes. La France va prochainement être condamnée par la Cour de justice européenne pour « absence de politique efficace de lutte contre la pollution due aux particules ». L'origine de cette pollution, qui réduit l'espérance de vie des Parisiens de six mois et cause bronchiolites et asthme est connue : les moteurs diesel, cette spécificité de l'industrie automobile française. En brûlant, le diesel émet en masse des micros particules qui, en absence de vent, vont se nicher dans les alvéoles des poumons surtout chez les plus petits. Des moyens légaux existent pour résoudre ce problème de santé publique : la mise en place de Zapa (Zones d'action prioritaire pour l'air). Elles permettent d'interdire sur certains territoires les véhicules les plus polluants, surtout en cas d'alerte. Or, ces projets issus des lois du Grenelle de l'environnement dorment dans les tiroirs du ministère de l'Écologie. Paris doit montrer l'exemple en expérimentant une Zapa. Il faut privilégier la santé des habitants au détriment du maintien d'une motorisation obsolète et dangereuse.

Retrouvez-nous sur notre site Internet : www.eluseelv-paris02.fr

Le groupe des élu(e)s Europe Écologie-Les Verts.

PS **La Maison des associations : cinq ans au service du local**

Inaugurée au printemps 2007, la Maison des associations du 2^e fête son cinquième anniversaire ce printemps. Structure de proximité instaurée par la Ville de Paris rue Greneta sous l'impulsion de Bertrand Delanoë, elle assure gratuitement l'accueil et l'accompagnement d'associations locales dans leur développement, en proposant notamment une information sur la vie associative locale, une domiciliation et une salle de réunion. Véritable espace de rencontre, de dialogue, de réflexion et d'innovation, cet équipement municipal est devenu un lieu de ressources, de communications et d'échanges incontournable dans le 2^e, qui réussit à fédérer les énergies associatives autour de projets locaux. Particulièrement novatrice dans l'appropriation des nouvelles technologies par les associations, à l'image de l'organisation du premier « Assocamp » parisien en début d'année, la Maison des associations du 2^e participe pleinement à la vitalité associative de notre arrondissement.

S. Wieviorka, P. Schapira, M. des Gayets, R. Bernard, F. Ribard et L. Bureau.

www.elusps-paris2.net – contact@elusps-paris2.net

PC **Austérité mon amour**

Trop c'est trop ! Voilà ce qu'a déclaré la Confédération européenne des syndicats à propos de l'austérité. Oui, c'est trop. La réforme des retraites, le démantèlement du système de santé, les suppressions de postes dans l'éducation nationale, la stagnation des salaires et la précarisation du travail ont rythmé ce quinquennat. Aujourd'hui, il faudrait y ajouter à la hâte, avant que les citoyens ne s'expriment dans les urnes, la TVA antisociale, les contrats de compétitivité et le nouveau traité européen ? Le monde de la finance et le patronat ont de bons amis qui « soulagent », les « rassurent » et leur ouvrent des marchés juteux. Mais voilà, l'austérité entraîne la misère et la récession économique. Pour sortir de la crise et financer le développement économique et social, la transition écologique, il faut absolument libérer l'investissement public de l'emprise des marchés, reprendre le pouvoir sur la création de la monnaie via un pôle bancaire et financier public, et imposer des critères aux politiques du crédit des banques privées.

Anne Sabourin, conseillère du 2^e arrondissement – anne.sabourin@paris.fr

UMP **Ça chauffe du côté de la Bourse !**

Depuis plusieurs mois, de nombreux riverains des rues Feydeau, Saint-Marc, Montmartre, Jeûneurs, Brongniart, des Colonnes et d'une partie de la rue du Quatre-Septembre subissent littéralement les hurlements, la consommation exagérée d'alcool sur la voie publique, les vomis, les épanchements d'urine et autres dégradations sur les véhicules stationnés... que provoquent des regroupements nocturnes d'individus autour des débits de boissons et autres établissements de nuit installés sur ce secteur du 2^e. Je viens donc de relayer la demande adressée au préfet par l'association Riv'Bourse pour que les autorisations d'ouverture après 2 h du matin soient reconsidérées et que l'arrêté préfectoral d'interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique, déjà mis en place sur le quartier Montorgueil, soit étendu à ce secteur. Ainsi, la police, régulièrement appelée à intervenir, pourra sanctionner ces individus qui vont jusqu'à pénétrer dans certains immeubles en toute illégalité et y occasionnent d'importantes dégradations.

Christophe Lekieffre – 06 60 95 33 17 ou lekieffre.christophe@free.fr



Restez informé

de votre situation,
en recevant par **sms**
un rappel avant la **fin**
de validité de vos aides.



Nouveau

N'oubliez pas de **communiquer**
votre numéro de portable
sur **votre formulaire** de demande
ou **directement** auprès des agents
de la section.

Conformément à la loi « informatiques et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de vérification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant à votre section d'arrondissement.